



RAPPORT FINAL :

« Référentiel pour une prise en charge
respectueuse des personnes âgées
Dans le département des Alpes Maritimes »



Numéro de codification du projet : SQV09027

INTITULE DU PROJET : Diffusion dans le département des Alpes-Maritimes, d'une plaquette-référentiel de « connaissance et de compétences à avoir pour une prise en charge de qualité des personnes âgées ».

THEME : Qualité de vie et Autonomie des Personnes Agées

DONNEES RELATIVES A L'ORGANISME PORTEUR DU PROJET

Représentant de l'organisme : Thierry PATTOU, Président MF PACA SSAM

Responsable du Projet : PRADIER CHRISTIAN – Professeur de Santé Publique
Chef de Service

Adresse : CHU DE NICE
DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE
Hôpital de Archet – Rue Saint Antoine de Ginestière
06200 NICE

Tél : 04 92 03 56 30

E-mail : pradier.c@chu-nice.fr

DONNEES RELATIVES AU PROJET

Localisation du projet : ALPES MARITIMES

Date de début du projet : décembre 2007

Date de fin du projet : janvier 2012 (1ère session de formation)

Durée du projet : 4 ans

Budget total du projet : - Participation des différents professionnels des organismes membres de l'Espace Partagé de Santé Publique aux réunions de travail dans le cadre de leurs fonctions (pas de financement spécifique).
- gestion administrative et rédactions par l'équipe du Département de Santé Publique (salaires, locaux, électricité, papeterie...).

Contribution Paul Bennetot : **4 177 € TTC**

Partenaires financiers : Association Alzheimer Côte d'Azur, CCAS de Nice, Centre de convalescence et de retraite du CHU de Nice, Centre Hospitalier de Grasse, CHU DE Nice, CLIC Nice, CODERPA, Conseil Général des Alpes Maritimes, EHPAD privés, EHPAD publics, Service d'accompagnement à domicile, Nice, SSIAD, SIAS-CLIC, CODES, Mutualité française

Résumé du projet: quelques lignes rappelant le contexte, les objectifs, les activités prévues, les bénéficiaires visés, les modalités de réalisation, les résultats.

En France, ces dernières années, la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans a augmenté. Dans les dix prochaines années, de profondes transformations de la structure de la pyramide des âges vont encore apparaître : quelles que soient les hypothèses formulées sur la mortalité, la fécondité et les migrations,

La population française va vieillir. La région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) est particulièrement touchée par ce phénomène. En 2005, 24 % des habitants de la région PACA étaient âgés de 60 ans et plus (part supérieure à la moyenne nationale de 21%). En 2015, environ 80 000 personnes âgées de 60 ans et plus seraient dépendantes, soit un accroissement compris entre 10 % et 14 % par rapport à 2005. L'espérance de vie progresse dans le domaine de l'allongement de la durée de vie aux âges élevés, ce qui entraîne **la question majeure de la qualité des années de vie gagnées.**

La formation technique, initiale et continue, des professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées semble adaptée aux besoins physiologiques élémentaires de la personne âgée (respiration, alimentation, élimination, maintien de la température, repos et sommeil, activité musculaire et neurologique). Et ce, quel que soit le niveau de formation du professionnel. Les autres besoins humains définis par Maslow (besoin de sécurité, besoin d'appartenance, besoin d'estime et besoin de s'accomplir) semblent moins pris en compte dans l'approche générale des personnes âgées par les professionnels.

Afin de participer à l'amélioration de la qualité des années de vie gagnées, les actions menées envers les professionnels doivent porter sur l'ensemble des besoins de la personne âgée et non sur une partie spécifique. C'est pourquoi un outil de référence commun à tous les professionnels de la gérontologie, quel que soit leur lieu d'exercice et leur niveau de formation, a été collégialement élaboré par un groupe de professionnels en gérontologie et des représentants des usagers des Alpes Maritimes.

Cet outil, qui a la forme d'un référentiel, vise à développer les capacités des professionnels à mieux respecter la personne âgée. Ce référentiel est axé sur l'ensemble des besoins humains définis par MASLOW. Le postulat étant que les besoins physiologiques sont déjà couverts par les compétences techniques des professionnels.

Ce référentiel servira de base pour un programme de formations spécifiques, destinées à aider les professionnels à considérer la personne âgée comme un « Etre Humain » à part entière et non comme « l'objet de soins médico-techniques ».

L'objectif de ce projet est de construire et diffuser ce référentiel de compétences à l'ensemble des structures publiques, privées et libérales du département des Alpes Maritimes travaillant auprès des personnes âgées et engager une démarche de formation au sein de ces établissements

Déroulement du projet :

a. Décrire les activités réalisées

Le « Référentiel de Compétences » a été créé et rédigé par le groupe « référentiel » de l'Espace Partagé de Santé Publique.

Il a été mis en page et édité par la société *Phot Graphic* (St Laurent du Var).

La version définitive de ce document a été réalisée en mai 2009 et a été éditée à 500 exemplaires.

Un dépôt de copyright a été fait le 10 novembre 2009.

1. Diffusion

Un exemplaire a été adressé nominativement, par voie postale, à chacune des 46 personnes ayant participé directement aux différents groupes de réflexion.

Les structures représentées sont :

- Association Alzheimer Côte d'Azur
- CCAS de Nice
- Centre de convalescence et de retraite du CHU de Nice
- Centre Hospitalier de Grasse
- CHU DE Nice
- CLIC Nice
- CODERPA
- Conseil Général des Alpes Maritimes
- EHPAD privés,
- EHPAD publics,
- Service d'accompagnement à domicile, Nice
- SSIAD
- SIAS-CLIC
- CODES
- Mutualité Française PACA SSAM

Plusieurs exemplaires ont été adressés, par voie postale, aux directions ou responsables des structures suivantes :

- RSI Côte d'Azur
- GRSP PACA
- DDASS des Alpes Maritimes
- Mairie de Nice
- Conseil Général des Alpes Maritimes
- CCAS de la Ville de Nice
- Mutualité Française PACA
- Université de Nice –Sophia Antipolis
- Faculté de Médecine de Nice
- CODES des Alpes Maritimes

- CPAM des Alpes Maritimes
- UNIAUSS
- EHESP
- CHU de Nice
- CME du CHU de Nice
- APMESS 06
- ARS PACA

Une cinquantaine d'exemplaires a été diffusé au sein du CHU de Nice (Pôle de gériatrie, centre de convalescence et de retraite du CHUN à Tende, directions).

D'autres référentiels ont directement été donnés lors de réunions, dans le cadre de l'Espace Partagé de Santé Publique, afin d'être distribués dans leurs structures.

Certains exemplaires ont été diffusés suite à des demandes extérieures : Mission Addiction CG 06, Mutualité Sociale Agricole, hôpital d'Entrevaux (06), EHPAD privés.

2. Présentation et diffusions

Saulnier S

Mémoire de Master « Ingénierie du Système de Santé (IS2) : « création d'un référentiel de connaissances et de compétences pour la prise en charge des personnes âgées dans les Alpes Maritimes » octobre 2009

Saulnier S.

Référentiel de connaissances et de compétences pour une prise en charge respectueuse des personnes âgées dans les Alpes Maritimes.

*Rencontre « le Printemps des EHPAD, 22 avril 2010, Nice*¹.

Saulnier S

Présentation et diffusion du référentiel lors d'un staff de gériatrie (pôle de gériatrie du CHU de Nice, secteur C0) 11 mai 2010.²

Saulnier S, Bami G, Dumont R, Haist B, Capriz-Rivière F, Kazarian H, Riff S, Pradier C.....

Référentiel de connaissances et de compétences pour le respect des personnes âgées dans le département des Alpes-Maritimes : une initiative de l'Espace Partagé de Santé Publique.

IXième Congrès International Francophone / 30^{èmes} Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie, 19 – 21 octobre 2010, Nice. Poster P1.5-89

Au total, environ 400 exemplaires ont été diffusés à ce jour.

¹ Ce colloque réunissait les principaux acteurs publics et privés du secteur de la gériatrie dans le département des Alpes Maritimes, ainsi que le réseau de gériatrie (CRONOSS).

² Des médecins, cadres de santé, IDE, aides soignantes, secrétaires ont assisté à cette présentation.

3. Formation issue du référentiel

Le groupe « référentiel » travaille aujourd'hui à la mise en œuvre d'une formation basée sur le référentiel. Les formations devraient commencer en janvier 2012 et devraient concerner le personnel des CCAS et de l'ensemble des EHPAD publiques et privés.

b. Evoquer les freins rencontrés qui ont eu des incidences sur le déroulement du projet et les mesures mises en œuvre pour remédier à la situation

Un des problèmes rencontrés a été celui de l'organisation des différentes réunions de travail. Il est difficile de trouver des dates et des lieux de réunions qui satisfassent le plus grand nombre de participants. Solutions proposées au groupe :

- utilisation du logiciel « doodle ».comme aide à l'organisation de réunion : un tableau de synthèse permet de visualiser rapidement les dates qui conviennent au plus de personnes possibles.
- organisation de conférences téléphoniques. Ce type de rencontre a permis de limiter les déplacements, les coûts et les pertes de temps.

La seconde difficulté rencontrée a été celle du choix des modalités de mise en œuvre de la formation issue du référentiel. Le principe est qu'une formation identique doit être dispensée au plus grand nombre de professionnels du département des Alpes Maritimes, le groupe de travail « référentiel » jouant le rôle de « conseil scientifique » de cette formation. A ce jour, une association est en cours de création pour piloter un appel d'offre.

Avenir du projet :

a. Les communications prévues (publications, manuels de recommandation, supports d'informations...)

L'Espace Partagé de Santé Publique organise, à Nice, le 2 décembre 2010, un colloque sur le autour de la thématique « **Innover pour un EHPAD du futur : le point de vue des professionnels des Alpes-Maritimes** »

De nombreux professionnels du secteur de la gérontologie dans les Alpes Maritimes seront présents : représentants d'hôpitaux publics, de cliniques, d'EHPAD publics et privés, de services d'aide à la personne.

Au cours de cette journée, le référentiel ainsi que le projet de formation seront présentés à l'assistance.

b. L'évolution prévue des activités et des réalisations, les futurs modèles d'organisation du projet et des responsables

Un cahier des charges de la formation a été rédigé.

Le groupe de travail a fait le choix d'une formation sur deux ans (une année de modules en tronc commun et une année de modules à options) pour l'ensemble d'une équipe.

La visite des EHPAD et la présentation individuelle de cette formation auprès d'un grand nombre d'EHPAD du département des Alpes Maritimes est prévu pour le premier semestre 2011. Après choix et inscription aux plans de formation, les premières sessions devraient débuter en janvier 2012.